



La « Campagne pour la libération immédiate de tous les enfants palestiniens prisonniers d'Israël »



Appelle à un Rassemblement Vendredi 15 avril 2022, à 18h30, place de la République, Paris
A l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec les Prisonniers Politiques Palestiniens, du 17 avril

4 400 Palestiniens sont détenu-e-s dans les geôles de l'occupation israélienne d'apartheid	160 Enfants emprisonnés en violation des droits de l'enfant	33 Femmes prisonnières	490 Détenus administratifs
70 Prisonniers originaires des Territoires de 48	500 Prisonniers originaires de Jérusalem-Est	210 Prisonniers originaires de Gaza	8 Membres du conseil législatif palestinien

Le 17 avril 1974, le premier prisonnier politique palestinien a été libéré dans un accord d'échange... Depuis, le 17 avril de chaque année les Palestiniens célèbrent la Journée des prisonniers palestiniens, dans toute la Palestine et partout dans le monde. Ils manifestent ainsi leur solidarité avec les prisonniers enfermés dans les geôles israéliennes... La politique mise en œuvre depuis des décennies par Israël, d'incarcérer des Palestiniens de Cisjordanie occupée et de Gaza dans des prisons situées en Israël, à les priver des visites régulières de leur famille, constitue une violation flagrante de la IV^{ème} Convention de Genève... De son arrestation par Israël à sa détention, un prisonnier palestinien, qu'il soit adulte ou mineur, est régulièrement l'objet de violences physiques et psychologiques destinées à briser sa résistance.

Selon le rapport d'Amnesty International, du 1^{er} février 2022 : « **L'apartheid d'Israël contre la population palestinienne est un système cruel de domination et un crime contre l'humanité ... la population palestinienne est traitée comme un groupe racial inférieur et elle est systématiquement privée de ses droits...** ».

Les enfants n'échappent pas à la politique de terreur menée par l'occupant israélien

Depuis 1967 plus de 800 000 Palestiniens, dont 17 000 femmes ont été emprisonnés par Israël. Presque toutes les familles palestiniennes ont des membres qui ont subi des peines d'emprisonnement.

Depuis 2000, au moins 16 000 enfants palestiniens ont été arrêtés, interrogés et inculpés par la justice militaire israélienne, soit 500 à 700 par an.

En 2021, plus de 1147 enfants ont été arrêtés par l'armée et la police israéliennes. Selon le Club du prisonnier palestinien, 82 enfants sont morts : 66 d'entre eux en mai sous les bombardements de Gaza et 16 assassinés par l'armée israélienne en Cisjordanie. Au 10 mars 2022, 160 enfants sont toujours détenus.

Pour ces enfants,

- Des arrestations très violentes, le plus souvent lors de raids nocturnes, devant des parents impuissants
- Interrogatoires sans accompagnement d'un parent, ni d'un avocat, menacés pour signer des aveux en hébreu, victimes de violence verbale ou physiques, voire torturés. Ils peuvent être placés à l'isolement plusieurs jours.
- Les autorités israéliennes ne leur épargnent rien : ils peuvent également être placés en détention administrative.
- Les enfants palestiniens sont détenus dans les prisons israéliennes, dans des conditions intolérables, privés de scolarité, reçoivent très peu de visites de leur famille.
- Ils peuvent être assignés à résidence : leur maison devient leur prison et leurs parents leurs geôliers.

Le cas de l'enfant **Ahmad Manasra** illustre cette politique de punition collective de l'État d'apartheid Israélien. Arrêté en octobre 2015, à l'âge de 13 ans, après avoir été jeté par la police et les colons sur les voies ferrées de Jérusalem occupée, provoquant une fracture du crâne, il a été condamné à 12 ans de prison et une amende de 35 000 €. Le Réseau Palestinien-Global de Santé Mentale demande à tous les collègues internationaux de la santé mentale, et à toutes les personnes qui soutiennent Ahmed, de signer la pétition exigeant la libération immédiate et le retour dans sa famille du jeune Ahmad Manasra après six ans d'abus physiques et psychologiques systématiques dans une prison israélienne.

Le cas de l'enfant **Amal Nakhleh** et l'acharnement criminel de l'État d'apartheid envers les enfants malades. Amal, 17 ans, souffre d'une maladie auto-immune qui nécessite une surveillance médicale permanente. Il fait face à des conditions de santé atroces et inquiétantes. Arrêté pour la première fois le 2 novembre 2020 pendant 40 jours, puis à nouveau en janvier 2021 et transféré en détention administrative, pour une période de six mois, sans procès ni inculpation. Aujourd'hui, il est toujours en détention administrative et le gouvernement de l'occupant a prolongé sa détention jusqu'au 18 mai 2022. Le 20 janvier 2022, les agences de l'ONU (UNICEF, UNRWA, HSCH) demandent la libération immédiate et inconditionnelle d'Amal, conformément au droit international relatif aux droits humains. Le cas d'Amal est l'un des cas les plus prolongés où un enfant palestinien a été détenu sans inculpation ni procès. Actuellement, au moins trois autres Palestiniens sont en détention administrative alors qu'ils étaient âgés de moins de 18 ans lors de leur première arrestation.

Cette stratégie de harcèlement, de maintien dans l'insécurité permanente est une **pièce maîtresse de l'occupation de la Palestine et attaque délibérée contre toute la société civile palestinienne.**

La détention administrative, arme politique pour tenter d'empêcher la résistance palestinienne

Actuellement, **490 Palestiniens** sont en détention administrative, dont des femmes et des enfants. Ce régime hérité du mandat britannique permet de maintenir une personne en prison sans motif, sans jugement et pour une durée indéfiniment renouvelable, avec privation de visites. C'est en particulier le cas de l'avocat franco-palestinien, Salah Hamouri, arrêté le 7 mars et condamné à 3 mois de détention administrative. De longues grèves de la faim ont été et sont menées **pour obtenir l'abolition de ce régime inique.**

Israël veut réduire au silence des ONG de défense des droits humains, dont Addameer

En octobre 2021, le ministre israélien de la Défense a publié un ordre qualifiant six ONG palestiniennes, d'organisations « terroristes », dont : **Addameer** qui défend les droits humains et les droits des prisonniers politiques, **Defense for children – International-Palestine** (DCI-P), qui documente et dénonce les graves violations des droits humains commises à l'encontre des enfants. C'est une manœuvre politique honteuse, dont l'objectif est d'asphyxier financièrement ces organisations, et tenter de les museler pour les empêcher de documenter l'enquête de la Cour Pénale Internationale sur les pratiques criminelles de l'État d'apartheid israélien

NOUS EXIGEONS LA LIBÉRATION IMMÉDIATE
de tous les enfants palestiniens emprisonnés par Israël et de façon urgente Ahmad et Amal
et de tou-te-s les prisonnier-ère-s politiques palestinien-ne-s

Signez la pétition de la Campagne sur Change.org :

<https://chnq.it/K24sTRKh2H>  **Flachez !**



Campagne pour la libération des enfants palestiniens emprisonnés par Israël : A l'initiative de la Coordination des associations palestiniennes : Forum Palestine Citoyenneté ; Association de Palestiniens en Ile-de-France ; GUPS ; Comité pour le respect des droits de l'Homme en Palestine Et avec le soutien de plus de 120 personnalités, associations, organisations syndicales et politiques dont : ATTAC, Association France Palestine Solidarité (AFPS), ATMF, ARAC, Campagne BDS, CCFD-Terre Solidaire Paris, EELV, Ensemble, Femmes Egalité, FTCT, MRAP, NPA, PG, PCF, PCOF, Solidaires, UJFP, UJR IdF...

Pour nous contacter : c/o Femmes Egalité - 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris, courriel : campagne@liberez-enfants-palestiniens.fr -